
Étude des crédits

2015-2016

Document préparé par :



Commission
d'accès à l'information
du Québec

Pour :

La Commission des institutions de l'Assemblée nationale

Avril 2015

Bureau de Québec

Bureau 1.10
575, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 2G4
Téléphone: 418 528-7741
Télécopieur: 418 529-3102

Bureau de Montréal

Bureau 18.200
500, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone: 514 873-4196
Télécopieur: 514 844-6170

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		Page
G-1	Liste des voyages hors Québec.....	1
G-2	Liste des voyages faits en avion ou en hélicoptère	2
G-3	Liste des dépenses en publicité.....	3
G-4	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements.....	4
G-5	Liste des dépenses en formation de communication.....	5
G-6	Liste des dépenses en formation de communication (autre)	6
G-7	Liste de tous les contrats octroyés.....	7
G-8	Liste de tous les appels d'offres publics.....	9
G-9	Liste de tous les contrats octroyés qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés	10
G-10	Liste de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel.....	11
G-11	Le nombre de consultants externes intégrés.....	12
G-12	Projets de développement informatique.....	13
G-13	Dépenses de photocopie, mobilier de bureau, ameublement, frais de transport, frais d'hébergement, frais de repas, frais d'alcool et de fêtes, de participation à des congrès, perfectionnement ou ressourcement.....	14
G-14	Dépenses liées à la téléphonie	15
G-15	Ressources humaines	
	a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles de 35 ans et plus	16
	b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles de 35 ans et moins	17
	c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.....	18
	d) le nombre total et la ventilation du nombre de congés de maladie en réserve pour le personnel et leur valeur estimée ...	19
	e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la .. répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires	20
	f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel	21
	g) le nombre total et la ventilation du nombre de jours de vacances en réserve pour le personnel et leur valeur estimée	22
	h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique	23
	i) le nombre de personnes qui reçoivent une rémunération autre	24
	j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail	25
	k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir	26
	l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.....	27
	m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail	28
	n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires	29
	o) le nombre d'employés permanents et temporaires.....	30
	p) le nombre de départs volontaires.....	31
G-16	Pour chaque ministère et organisme	
	a) le nombre de départs à la retraite :	32

	b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.....	33
	c) le nombre de départs à la retraite prévus.....	34
	d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.....	35
G-17	Liste des baux pour les espaces occupés.....	36
G-18	Coûts de déménagement, rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés.....	37
G-19	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres.....	38
G-21	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi.....	40
G-22	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi.....	41
G-23	Le nombre d'occasionnels mis à pied.....	42
G-24	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.....	43
G-25	Liste de tous les abonnements.....	44
G-26	Sommes déboursées par l'achat de billets de saison, de réservations de loges et les frais afin de devenir membre d'un club privé.....	45
G-27	Site Internet de l'organisme.....	46
G-28	Nominations de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs.....	47
G-29	Visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec.....	48
G-30	Demandes d'accès à l'information à l'organisme.....	49
G-31	Activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres.....	50
G-32	La liste des ententes et leur nature avec le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes.....	51
G-33	Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire.....	52
G-34	Liste des revenus autonomes.....	53
G-35	Plan de réduction des dépenses de fonctionnement.....	54
G-36	Sommes reçues en provenance du gouvernement fédéral.....	55
G-37	Primes au rendement et bonis.....	56
G-38	Primes de départ.....	57
G-39	Augmentations de salaire.....	58
G-40	Cadres ou dirigeants dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée.....	59
G-41	Cadres ou dirigeants ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement.....	60
G-42	Liste des personnes et mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.....	61
G-43	Ententes de confidentialité pour la préparation de projets de loi.....	62
G-44	Coûts de reconduction des programmes existants.....	63
G-45	Nouvelles initiatives ou majoration à un programme existant.....	64
G-46	Nombre de ETC affectés à l'élaboration du Plan Nord.....	65
G-47	Ventilation du budget consacré à l'élaboration du Plan Nord.....	66
G-48	Contrats octroyés qui ont fait l'objet de coûts additionnels.....	67
G-49	Dépenses en informatique.....	68
G-50	a) Masse salariale.....	69

	b) Indemnités de retraite.....	69
G-51	Taux d'absentéisme.....	70
G-52	Actions entreprises suite à l'annonce du Conseil du trésor du 25 novembre 2014.....	71
G-53	Actions réalisées ou amorcées en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable	72
G-54	Études, avis, analyses, etc. produits dans le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe	73
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS		
P-1	Statistiques relatives à la Commission d'accès à l'information.	
	a) le nombre de demandes reçues et réglées.....	75
	b) le nombre de causes portées en appel et le verdict	76
	c) le nombre de causes portées en appel, notamment en vertu de l'article 34	77
	d) le délai de traitement des demandes	78
	e) le nombre d'avis demandés à la Commission.....	79
	f) le nombre de demandes d'enquête.....	80
	g) le nombre de plaintes faites à la CAI pour non-respect du délai prescrit pour répondre à une demande d'accès.....	81
	h) le nombre de demandes d'un ministère ou d'un organisme réclamant de la CAI l'autorisation de ne pas répondre à une demande qui lui est adressée.....	82
P-2	Liste des copies des avis, opinions, commentaires et/ou recommandations	83
P-3	Montants attribués à la location des locaux pour les auditions tenues en dehors des bureaux de la Commission.....	85
P-4	Nombre d'ententes approuvées par la CAI et qui sont conclues en vertu de l'article 172.....	86
P-5	Copie des avis finaux que la CAI transmet à un ministère ou à un organisme gouvernemental visé au premier alinéa de l'article 3, ainsi que des règles, rapports, prescriptions et ordonnances découlant de ses fonctions de surveillance	87
P-6	Nombre d'avis sur les projets de règlement	88
P-7	Nombre de demandes écrites reçues et le nombre ayant été acceptées afin qu'une personne ou un organisme puisse recevoir, pour des fins d'étude, de recherche ou de statistique, des renseignements personnels contenus dans un fichier de renseignements personnels.....	89
P-8	Nombre de vérifications effectuées à la suite d'une plainte et de sa propre initiative.....	90
P-9	Nombre d'enquêtes effectuées à la suite d'une plainte et de sa propre initiative	91
P-10	Nombre de demandes de révision ventilé par ministère, organisme ou municipalité	92
P-11	Sommes dépensées par la CAI pour l'informatique et les technologies de l'information	100
P-12	Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor pour l'élément Commission d'accès à l'information du programme 6 du Conseil exécutif	101

- G-1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2014-2015 :
- a) les endroits et dates de départ et de retour;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission;
 - c) les personnes rencontrées;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
 - e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
 - f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
 - g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
-

Ottawa – 13 et 14 mai 2014 – Conseil des académies canadiennes – Christiane Bétie, directrice par intérim de la surveillance - 0 \$ (totalité des frais assumés par le Conseil des académies canadiennes)

Paris – 17 au 22 mai 2014 - Conférence - Journées des réseaux institutionnels (O.I.F.) - Voyage annulé - Frais d'annulation billet d'avion – Jean Chartier, président - 495 \$

Toronto – 25 juin 2014 – Événement organisé par Access Privacy and Osler, Hoskin & Harcourt LLP privacy teams – Teresa Carluccio, commissaire -540 \$

Ouagadougou – septembre 2014 - Conférence annuelle de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles - voyage annulé – Jean Chartier, président et Catherine Armand, avocate – 160 \$

Ottawa – 27 au 29 octobre 2014 - Conférence fédérale-provinciale-territoriale des commissaires à l'information et à la vie privée – Jean Chartier, président 1 721 \$ et Diane Poitras, vice-présidente - 1 036 \$

Vancouver – 10 au 12 mars 2015 - Groupe de travail sur la confidentialité des renseignements de santé dans le cadre des travaux d'Inforoute Santé Canada – André Marois, professionnel, Direction de la surveillance - 0 \$ (totalité des frais assumés par Inforoute Santé Canada)

- G-2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels **au Québec** et des dirigeants d'organismes pour 2014-2015 :
- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - b) les coûts ventilés;
 - c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
 - d) Pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
-

Aucun voyage.

- G-3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2014-2015, et les prévisions pour 2015-2016;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.
-

2014-2015 :

- Encart publicitaire dans le journal Les Affaires en mars 2015. Coût : 5 720 \$
- Envoi ciblé d'affiches (Ateliers T.A.Q. inc.). Coût : 1 349 \$

- G-4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par une firme externe :

- d) les sommes dépensées 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
 - e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
 - f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);
 - g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
 - h) le but visé par chaque dépense;
 - i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.
-

Aucune dépense.

G-5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Aucune dépense.

G-6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016;
 - b) le but visé par chaque dépense;
 - c) la nature de la formation;
 - d) les personnes concernées.
-

Aucune dépense.

- G-7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2014-2015, en indiquant, pour chaque contrat :
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - d) la date d'octroi du contrat;
 - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - f) l'échéancier;
 - g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

ACADÉMIE DU SAVOIR (contrat de gré à gré)

- Cours d'anglais;
- Montant dépensé : 1 780 \$

ATELIERS T.A.Q. INC. (contrat de gré à gré)

- Envoi ciblé d'affiches;
- Montant dépensé : 1 349 \$

BELL CANADA (Contrat de gré à gré)

- Publications dans les pages bleues et travaux techniques en lien avec le système téléphonique de la Commission;
- Montant dépensé : 4 337 \$

COMMUNICATION DEMO INC. (contrat par appel d'offres public (par le CSPQ))

- Frais de production de la revue de presse écrite (quotidiens, hebdomadaires et périodiques);
- Montant dépensé : 8 728 \$

COPIES DE LA CAPITALE INC. (Contrat de gré à gré)

- Impression de documents et d'affiches (rapport annuel, étude des crédits, plan stratégique, etc.);
- Montant dépensé : 2 508 \$

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (contrat de gré à gré)

- Formations pour gestionnaires;
- Montant dépensé : 3 839 \$

ÉVALUATION DE PERSONNEL SÉLECTION INTERNAT. INC. (contrat de gré à gré)

- Correction d'examens pour un concours de promotion de cadre;
- Montant dépensé : 798 \$

GROUPE PRO-ACTIF CONSULTANTS INC. (Contrat de gré à gré)

- Création graphique du rapport annuel 2013-2014;
- Montant dépensé : 1 685 \$

GROUPE RENAUD ET ASS. INC. (Contrat de gré à gré)

- Consultations médicales en lien avec le programme d'aide aux employés;
- Montant dépensé : 1 610 \$

IBIQUUS CANADA INC. (Contrat de gré à gré)

- Traduction vers l'anglais de divers documents (correspondances, rapports, décisions, allocutions) de la Commission;
- Montant dépensé : 15 528 \$

MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C. (Contrat de gré à gré)

- Parution d'un encart publicitaire dans le journal Les Affaires;
- Montant dépensé : 5 720 \$

MIOUZE (Contrat de gré à gré)

- Création graphique du plan stratégique, de brochures, de fiches d'information et de carte de vœux;
- Montant dépensé : 3 730 \$

NURUN INC. (Contrat de gré à gré)

- Services professionnels en lien avec l'entretien du système de mission de la Commission;
- Montant dépensé : 2 158 \$

PAQUETTE & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE S.E.N.C.R.L (Contrat de gré à gré)

- Frais de significations de citation à comparaître;
- Montant dépensé : 728 \$

VIOLAINE TARDIF, PSYCHOLOGUE (Contrat de gré à gré)

- Consultations médicales en lien avec le programme d'aide aux employés;
- Montant dépensé : 698 \$

TECHNOLOGIA FORMATION (Contrat de gré à gré)

- Formations pour gestionnaire;
- Montant dépensé : 1 095 \$

TEXTES IMPECCABLES INC. (Contrat de gré à gré)

- Révision linguistique - Rapport annuel 2013-2014;
- Montant dépensé : 750 \$

THÉMIS MULTIFACTUM INC. (Contrat de gré à gré)

- Préparation de cahier d'autorités dans le dossier de la Cour;
- Montant dépensé : 1 939 \$

LES TRADUCTEURS UNIS (Contrat de gré à gré)

- Traduction vers l'anglais de divers documents (correspondances) de la Commission;
- Montant dépensé : 839 \$

- G-8. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
-

En 2014-2015, la Commission a mandaté la Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec afin d'acquérir un système de visioconférence pour chacun de ses deux bureaux.

Toutes les informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>

G-9. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2014-2015 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

Indiquer si ou non le ministère ou l'organisme compile cette information et sous quel format.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Aucun coût additionnel.

- G-10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2014- 2015, en indiquant, pour chaque contrat :
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût;
 - d) l'échéancier;
 - e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

- G-11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015 :
- a) le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.
-

Les informations relatives aux contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec :
<https://www.seao.ca/>.

- G-12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
-

Aucun projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques n'a été initié ou poursuivi en 2014-2015.

G-13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2014-2015 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de
- k) type perfectionnement ou ressourcement :

I. a) au Québec;

II. II. b) à l'extérieur du Québec.

-
- a) Photocopie : 5 175 \$
 - b) Mobilier et ameublement de bureau : 4 475 \$
 - c) L'ameublement est inclus dans le montant précédent
 - d) Décoration et embellissement : 0 \$
 - e) Distributeur d'eau de source : 0 \$
 - f) Remboursement des frais de transport
 - i. À l'employé : 3 320 \$
 - ii. Aux entreprises de transport : 21 716 \$
 - g) Remboursement des frais d'hébergement
 - i. À l'employé : 1 453 \$
 - ii. Aux entreprises de services d'hébergement : 16 613 \$
 - h) Remboursement des frais de repas : 9 838 \$
 - i) Remboursement des frais d'alcool et de fête : 0 \$
 - j) L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques ou toute session de perfectionnement ou ressourcement :
 - i. Au Québec : 23 464 \$
 - ii. À l'extérieur du Québec : 3 418 \$

- G-14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2014-2015 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :
- a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
 - c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
 - d) les coûts d'acquisition des appareils;
 - e) le coût d'utilisation des appareils;
 - f) le coût des contrats téléphoniques;
 - g) les noms des fournisseurs;
 - h) le nombre de minutes utilisées;
 - i) les ordinateurs portables;
 - j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
 - k) le coût des frais d'itinérance;
 - l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.
-

- a) Cellulaires : 6
Blackberry : 6
Iphone : 0
Autre téléphone intelligent : 1
- b) Nombre de tablette électronique : 0
- c) Téléavertisseur : 0
- d) Coût d'acquisition : 282 \$
- e) Coût d'utilisation : 301 \$
- f) Coût des contrats : 2 610 \$
- g) Fournisseur : Rogers
- h) Nombre de minutes utilisées : 18 326 minutes
- i) Ordinateurs portables : 4 portables pour un total de 4 616 \$
- j) Nombre de portables utilisés : 10
- k) Frais d'itinérance : 268 \$
- l) Coûts de résiliation : aucun

G-15.

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.

Au 31 mars 2015								
35 ANS ET PLUS					<u>PERSONNES</u>			<u>COMMUNAUTÉS</u>
	<u>MASCULIN</u>	<u>FÉMININ</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>	<u>HANDICAPÉES</u>	<u>ANGLOPHONES</u>	<u>AUTOCHTONES</u>	<u>CULTURELLES</u>
Aucune Catégorie	2	2	4	10,5%				
Cadres	2	0	2	5,3%				
Professionnels	5	13	18	47,4%				
Fonctionnaires	1	13	14	36,8%				2
Sous-total :	10	28	38	100,0%				
	26,3%	73,7%	100,0%					

G-15.

- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.

Au 31 mars 2015								
MOINS DE 35 ANS	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	%	PERSONNES			COMMUNAUTÉS
					HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	CULTURELLES
Aucune Catégorie	0	0	0	0,0%				
Cadres	0	0	0	0,0%				
Professionnels	2	4	6	75,0%				1
Fonctionnaires	1	1	2	25,0%				
Sous-total :	3	5	8	100,0%				
	37,5%	62,5%	100,0%					

G-15.

- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.

Année financière	Nombre de jours
2014-2015 (au 6 mars 2015)	509

G-15.

- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

Réserve de maladies au 6 mars 2015 (personnel assujetti à la LFP)

	Moins de 10 jours	Entre 10- 50 jours	Entre 50 et 100 jours	100 jours et plus	Total
Aucune Catégorie	3	0	1	1	5
Cadres	0	0	2	0	2
Professionnels	8	13	3	4	28
Fonctionnaires	7	10	2	1	20
Total	18	23	8	6	55
%	32,7%	41,8%	14,5%	10,9%	100,0%

G-15.

- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);

- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

2014-2015 (au 6 mars 2015)

	<u>NOMBRE D'HEURES EFFECTUÉES</u>	<u>NOMBRE D'HEURES PAYÉES</u>	<u>MONTANT (\$)</u>	<u>NOMBRE D'HEURES COMPENSÉES</u>	<u>MONTANT (\$)</u>
TOTAL :	399,31	77,00	3 056,36 \$	322,31	13 346,32 \$

COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ, SELON LA CLASSE DE TRAVAIL

AUCUNE CATÉGORIE	- \$
CADRES	- \$
PROFESSIONNELS	246,54 \$
FONCTIONNAIRES	322,16 \$

G-15.

- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.

2014-2015 (au 6 mars 2015)							
	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT
NOMBRE DE JOURS:	32,5	40,5	99,5	194,5	331,0	58,0	70,5
	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	TOTAL	
NOMBRE DE JOURS:	56,0	119,0	53,0	49,0	27,0	1130,5	

G-15.

- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

Réserve de vacances au 6 mars 2015 (personnel assujetti à la LFP)

	Moins de 10 jours	Entre 10-50 jours	Entre 50 et 100 jours	100 jours et plus	Négatives	TOTAL
Aucune catégorie	3	1	0	0	1	5
Cadres	1	1	0	0	0	2
Professionnels	13	11	0	0	4	28
Fonctionnaires	13	4	0	0	3	20
Total	30	17	0	0	8	55

G-15.

- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
-

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

G-15.

- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.
-

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, **nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès.** Le paragraphe 1 de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public au sens de l'article 57 de la Loi sur l'accès.

G-15.

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

Répartition des effectifs (au 31 mars 2015)				
	Québec	Montréal	Total	%
Aucune catégorie	2	2	4	8,7%
Cadres	2	0	2	4,3%
Professionnels	19	5	24	52,2%
Fonctionnaires	12	4	16	34,8%
Total	35	11	46	100,0%
	76,1%	23,9%	100,0%	

Répartition des effectifs (au 31 mars 2014)				
	Québec	Montréal	Total	%
Aucune catégorie	2	3	5	10,9%
Cadres	2	0	2	4,3%
Professionnels	19	6	25	54,3%
Fonctionnaires	10	4	14	30,4%
Total	33	13	46	100,0%
	71,7%	28,3%	100,0%	

Répartition des effectifs (au 30 novembre 2012)				
	Québec	Montréal	Total	%
Aucune catégorie	2	3	5	9,4%
Cadres	3	0	3	5,7%
Professionnels	20	7	27	50,9%
Fonctionnaires	15	3	18	34,0%
Total	40	13	53	100,0%
	75,5%	24,5%	100,0%	

G-15.

- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.

	Prime expert (10%)	Prime émérite (15%)	Total
2015-03-31	2	0	2
2014-03-31	3	0	3
2012-11-30	3	0	3

G-15.

- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.

	Nombre d'employés (heures majorées)
Au 31 mars 2015	2
Au 31 mars 2014	2
Au 30 novembre 2012	0

G-15.

- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principale de direction et chacune des régions).

		30-11-2012	31-03-2014	31-03-2015
Québec	Aucune catégorie	3	3	3
	Cadres	4	3	3
	Professionnels	24	25	22
	Fonctionnaires	18	18	16
	Sous-total	49	49	44
Montréal	Aucune catégorie	4	4	4
	Cadres	0	0	0
	Professionnels	10	10	10
	Fonctionnaires	4	4	5
	Sous-total	18	18	19
TOTAL		67	67	63

G-15.

- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-15.

- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-15.

- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-16.

- a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2013-2014 et en 2014-2015, incluant le total et la ventilation des indemnités versées.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-16.

- b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
-

Aucun remplacement n'a été effectué.

G-16.

- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2015-2016 et 2016-2017 et les indemnités de retraite qui seront versées.
-

Nombre de départs à la retraite prévu en 2015-2016: 11

Nombre de départs à la retraite prévu en 2016-2017: 1

Aucune indemnité de retraite ne sera versée en 2015-2016 et en 2016-2017

Ce nombre ne représente pas les départs à la retraite prévus en 2015-2016, mais plutôt le nombre d'employés éligibles à la retraite sans pénalité selon le Secrétariat du Conseil du trésor.

G-16.

- d) Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
-

Nombre de retraités engagés : 0

- G-17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2014- 2015 en indiquant pour chacun d'eux :
- a) l'emplacement de la location;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué;
 - c) la superficie totale réellement occupée;
 - d) la superficie inoccupée;
 - e) le coût de location au mètre carré;
 - f) le coût total de ladite location;
 - g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - h) la durée du bail;
 - i) le propriétaire de l'espace loué;
 - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
-

Emplacement des locations

- 575, rue Saint-Amable, bureau 1.10 (Québec)
- 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 18.200 (Montréal)

Superficie des locaux

- Québec : 1 063,55 m²
- Montréal : 452,92 m²

Coût total des locations 2014-2015

- Bureau de Québec : 333 890 \$
- Bureau de Montréal : 158 748 \$
- TOTAL : 492 638 \$

Coût d'aménagement

- Aucun coût d'aménagement

Durée des baux

- Bureau de Québec (date de fin du bail): Le 31 décembre 2020
- Bureau de Montréal (date de fin du bail): Le 31 mars 2028

Propriétaire des espaces loués :

- Montréal : Le Groupe Alfid inc.
- Québec : La Capitale immobilière MFQ inc.

- G-18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour 2014-2015, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :
- a) la ou les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
-

Aucun coût.

- G-19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2014-2015, en indiquant pour chaque individu :
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2014-2015;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
 - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

- G-20. Liste des sommes d'argent versées en 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale.
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

- G-21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - e) la date de l'assignation hors structure;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
-

La Commission n'a aucun personnel hors structure.

- G-22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
- a) le poste initial;
 - b) le salaire;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
 - d) la date de la mise en disponibilité;
 - e) les prévisions pour 2015-2016.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

- G-23. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2014-2015, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en ventilant :
- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) prévisions pour 2015-2016;
 - c) par catégorie d'âge.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

- G-24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
-

La Commission ne rémunère aucun membre de son personnel affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

G-25. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2014-2015, en précisant pour chaque abonnement :

- a) coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégories.

Publications <i>(format papier ou électronique)</i>	Nombre	Coût	Fournisseur
Accès à l'information – Loi annotée	10	2 209,80 \$	Éditions Yvon Blais inc., Les
Accès à l'information et protection des renseignements personnels	3	2 522,00 \$	Wolters Kluwer Québec ltée
Accès à l'information et protection des renseignements personnels – Santé et services sociaux	1	714,00 \$	Wolters Kluwer Québec ltée
Alter ego : Charte des droits de la personne	2	210,00 \$	Éditions Wilson et Lafleur inc., Les
Alter ego : Code de procédure civile	2	210,00 \$	Éditions Wilson et Lafleur inc., Les
Annuaire téléphonique judiciaire du Québec	2	120,00 \$	Éditions Wilson et Lafleur inc., Les
Code civil du Québec	2	133,00 \$	Éditions Wilson et Lafleur inc., Les
Code de procédure civile	2	133,00 \$	Éditions Wilson et Lafleur inc., Les
Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale	1	1 080,00 \$	Wolters Kluwer Québec ltée
Courrier parlementaire	1	1 950,00 \$	Courrier parlementaire, Le (Publication Mass-Média inc.)
Express 2.0 (10 à 24 accès)	1	615,00 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
Tribunaux administratifs du Québec	1	196,90 \$	Éditions Yvon Blais inc., Les
		10 093,70 \$	

Sites spécialisés de recherche sur internet:	Nombre	Coût	Fournisseur
Azimut – banque de données	3	1 501,00 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
Cit@tion	1	1 942,60 \$	Solutions Novaxis inc.
Guide pratique accès à la protection	1	450,00 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
Légis Québec	1	795,00 \$	Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)
		4 688,60 \$	

G-26. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune somme dépensée.

- G-27. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
- a) le nom du site Web;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - c) les coûts de construction du site;
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »)
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
 - h) le responsable du contenu sur le site.
-

- a) le nom du site Web :

Site Web de la Commission d'accès à l'information du Québec.

- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

Aliaco inc. en janvier 2002.

- c) les coûts de construction du site :

19 500 \$.

- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Travail fait par des employés de la Commission.

- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- 1 fois en 2003 (par Mediaprim);
- 1 fois en 2012 (ressources internes et 1 travailleur autonome, spécialisé dans intégration Web). Site désuet et très peu convivial, nécessité de le mettre à jour pour faciliter la recherche d'information. Coût : 4 625\$.

- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (« hits ») : Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

- g) la fréquence moyenne de mise à jour :

Ajout de nouvelles environ deux fois par mois.

- h) le responsable du contenu sur le site :

Mme Isabelle St-Pierre, responsable des communications.

- G-28. Nominations, depuis le 1er avril 2014, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:
- a) la liste;
 - b) le nom de la personne;
 - c) les mandats de chacune de ces personnes;
 - d) les contrats octroyés pour chaque mandat;
 - e) le résultat du travail effectué;
 - f) les échéances prévues;
 - g) les sommes impliquées.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

G-29. Pour 2014-2015, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

Ne s'applique pas à la Commission.

- G-30. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 :
- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - c) le nombre total de demandes reçues;
 - d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
 - e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
-

2014-2015

Demandes d'accès traitées : 55
Demandes d'accès acceptées totalement : 28
Demandes d'accès acceptées partiellement : 3
Demandes d'accès refusées : 4
Demandes d'accès référées : 16
Absence de document : 4
Demandes d'accès traitées dans un délai de 20 jours : 54
Demande d'accès traitée dans un délai de 21 à 30 jours : 1

2013-2014

Demandes d'accès traitées : 32
Demandes d'accès acceptées totalement : 15
Demandes d'accès acceptées partiellement : 2
Demandes d'accès refusées : 2
Demandes d'accès référées : 9
Absence de document : 4
Demandes d'accès traitées dans un délai de 20 jours : 29
Demande d'accès traitée dans un délai de 21 à 30 jours : 3

2012-2013

Demandes d'accès traitées : 41
Demandes d'accès acceptées totalement : 29
Demandes d'accès acceptées partiellement : 5
Demandes d'accès refusées : 0
Demandes d'accès référées : 4
Absence de document : 3
Demandes d'accès traitées dans un délai de 20 jours : 36
Demande d'accès traitée dans un délai de 21 à 30 jours : 5

- G-31. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2014-2015 :
- a) le coût (déplacements, etc.);
 - b) le nombre de ressources affectées;
 - c) le nombre de rencontres;
 - d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

- G-32. La liste des ententes et leur nature, signées en 2014-2015 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes et ce, pour tous les ministères et organismes.

- G-33. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- G-34. Tel que le mentionne la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2015-2016.
-

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au rapport annuel 2014-2015 des ministères et organismes.

G-35. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2014-2015 et les prévisions 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

G-36. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2013-2014 et en 2014-2015, ainsi que les prévisions pour 2015-2016 et 2016-2017, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucun transfert n'a été obtenu du gouvernement fédéral en 2014-2015.

G-37. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Primes au rendement et bonis versés en 2014-2015:	6 009 \$
---	----------

- G-38. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
-

Aucune prime de départ n'a été versée en 2014-2015.

- G-39. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2014-2015 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

G-40. Pour 2014-2015, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
-

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

- G-41. Pour 2014-2015, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement? Pour chaque personne :
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés;
 - c) boni ou prime relié au déplacement de la fonction.
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

G-42. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Aucun.

- G-43. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
-

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

- G-44. Coûts de reconduction des programmes existantes : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2014-2015 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2015-2016. Pour chacun de ces programmes existants en 2014-2015, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- G-45. Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

G-46. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés à l'élaboration et à la mise en oeuvre du Plan Nord en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2014-2015 seulement.

G-47. Ventilation du budget du ministère consacré à l'élaboration et à la mise en oeuvre du Plan Nord pour 2014-2015 et prévision pour 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2014-2015 seulement.

G-48. Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2014-2015 qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information et sous quel format.

Si oui, fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
 - d) le montant accordé;
 - e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
 - f) les motifs de la demande;
 - g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
-

Ces informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca>

- G-49. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 :
- a) la dépense totale (opération et capital);
 - b) les grands dossiers en cours;
 - c) le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques;
 - d) le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.
-

Pour 2014-2015 :

- a) 379,5 k\$
- b) Aucun nouveau projet. Uniquement de l'entretien et continuité de l'infrastructure et des systèmes en place.
- c) 3
- d) Aucun

G-50.

- a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
 - b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.
-

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes;
- b) Aucune indemnité.

- G-51. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.
-

Veillez vous référer aux réponses aux sous-questions c) et f) de la question 15.

G-52. Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre:

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2% de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sir ;a révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

G-53. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées ou amorcées en 2014-2015 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

L'information sera présentée au rapport annuel 2014-2015 des ministères et organismes.

- G-54. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 en indiquant pour chacun :
- a) le sujet;
 - b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
 - c) les coûts reliés à sa réalisation;
 - d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

P-1. Statistiques relatives à la Commission d'accès à l'information (CAI) pour 2014-2015. Préciser :

a) le nombre de demandes reçues et réglées;

	2014-2015
<u>Ensemble des activités</u>	
Demandes reçues	2193
Demandes réglées	2071
<u>Section juridictionnelle</u>	
Demandes reçues	1872
Demandes réglées	1724
Demandes réglées par le processus de médiation	1125
<u>Section de surveillance</u>	
Demandes reçues	321
Demandes réglées	347

P-1

b) le nombre de causes portées en appel et le verdict;

- 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015

TAQ

Requête introductive d'un recours

Reçue :1

COUR DU QUÉBEC

Requêtes en permission d'appel

Reçues :2

Accueillie :1

Désistement :0

Rejetée :1

Appels

Reçus :15

Accueillis :3

Accueilli en partie:1

Rejetés :9

Désistement :1

Autres requêtes

Reçues :5

Accordées :3

Rejetées :2

COUR SUPÉRIEURE

Requêtes en révision judiciaire

Reçues :9

Accueillie :1

Rejetées :2

Désistement :0

Autres requêtes

Reçues :3

Accordées :2

Rejetée :0

COUR D'APPEL DU QUÉBEC

Requête en permission d'appel déposée par la CAI

Accordée :1

Requêtes en permission d'appel

Reçue :1

Accordée :1

Rejetées :2

Autres requêtes

Reçue :0

Accordée :0

Rejetées :5

COUR SUPRÊME DU CANADA

Demande d'autorisation d'appel

Reçue :1

Acceptée :0

Rejetée :1

Autres requêtes

Reçues :3

Accordée :0

Rejetées :3

P-1

- c) le nombre de causes portées en appel, notamment en vertu de l'article 34;
-

Du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015, 6 dossiers ont été portés en appel ou en révision judiciaire alors que la décision initiale de la Commission portait notamment sur l'application de l'article 34 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

P-1

d) le délai de traitement des demandes;

	2014-2015
Délai moyen de traitement des dossiers juridictionnels clos par décision dans lesquels il y a eu remise	761
<i>Proportion de dossiers traités dans un délai de :</i>	
0 à 1 an	5%
1 à 2 ans	56%
Plus de 2 ans	39%
Délai moyen de traitement des dossiers juridictionnels clos par décision dans lesquels il n'y a pas eu remise	494
<i>Proportion de dossiers traités dans un délai de :</i>	
0 à 1 an	23%
1 à 2 ans	70%
Plus de 2 ans	7%
Délai moyen de traitement dans les dossiers de médiation	351
<i>Proportion de dossiers traités dans un délai de :</i>	
0 à 1 an	53%
1 à 2 ans	38%
Plus de 2 ans	9%
Délai moyen des délibérés	53
Délai moyen de traitement des dossiers d'enquête	495
<i>Proportion de dossiers traités dans un délai de :</i>	
0 à 1 an	52%
1 à 2 ans	19%
Plus de 2 ans	29%
Délai moyen de traitement des dossiers d'autorisation d'accès à des fins d'étude, de recherche ou de statistique	282
<i>Proportion de dossiers traités dans un délai de :</i>	
0 à 4 mois	45%
4 à 8 mois	21%
Plus de 8 mois	34%

P-1

- e) le nombre d'avis demandés à la Commission, par ministère et organisme en indiquant l'objet;
-

Le nombre d'avis rendus est de : 21

De plus amples détails sont fournis dans la liste des avis, opinions, commentaires et/ou recommandations que l'on retrouve à la réponse fournie à la question P-2.

P-1

- f) le nombre de demandes d'enquête en indiquant l'objet, la date de la demande, la date de la fin de l'enquête et ses conclusions;
-

SECTEUR PRIVÉ :

71 enquêtes à la suite de plaintes ont été complétées dans le secteur privé :

46 de ces cas concernaient une collecte de renseignements personnels

18 de ces cas concernaient une communication de renseignements personnels

7 de ces cas concernaient des situations autres qu'une collecte ou une communication de renseignements personnels

4 enquêtes à l'initiative de la Commission ont été complétées dans le secteur privé.

11 cas ont été examinés dans lesquels la Commission a émis au moins une ordonnance.

SECTEUR PUBLIC :

59 enquêtes à la suite de plaintes ont été complétées dans le secteur public :

9 de ces cas concernaient une collecte de renseignements personnels

41 de ces cas concernait une communication de renseignements personnels

9 de ces cas concernaient des situations autres qu'une collecte ou une communication de renseignements personnels

1 enquête à l'initiative de la Commission a été complétée dans le secteur public.

1 cas a été examiné dans lequel la Commission a émis au moins une ordonnance.

P-1

- g) le nombre de plaintes faites à la CAI contre un ministère ou un organisme pour non-respect du délai prescrit pour répondre à une demande d'accès;
-

Du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 : 0

P-1

- h) le nombre de demandes d'un ministère ou d'un organisme réclamant de la CAI l'autorisation de ne pas répondre à une demande qui lui est adressée.

Du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 : 104

- P-2. Liste et copie des avis, opinions, commentaires et recommandations de la CAI aux ministères et aux organismes, et suivi accordé pour les années 2014-2015 et 2015-2016.
-

Projets de loi et de règlement (IL Y EN A 5)

- Commission de l'aménagement du territoire, projet de loi n° 1, Loi concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal, le 2 juin 2014
- Projet de règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels du Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratique, dossier 1009969, le 10 octobre 2014
- Projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, Commission de la santé et des services sociaux, dossier 1010093, le 5 novembre 2014
- Projet de règlement modifiant le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels du Secrétariat à l'accès et à la réforme des institutions démocratiques, dossier 1009969, le 9 janvier 2015
- Projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, Commission des finances publiques, dossier 1010631, le 6 février 2015

Ententes (IL Y EN A 13)

- Commission de la construction du Québec et ministère du Travail, le 8 mai 2014, dossier 1008602
- Institut de la statistique du Québec et Régie des rentes du Québec, le 13 mai 2014, dossier 1008916
- Ministère de la Santé et des Services sociaux et Société de l'assurance automobile du Québec, le 25 juin 2014, dossier 1008937
- Ministère des Finances et de l'Économie et Régie de l'assurance maladie du Québec, le 9 juillet 2014, dossier 1008921
- Société de l'assurance automobile du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, le 15 août 2014, dossier 1009301
- Héma-Québec et Ministère de la Santé et des Services sociaux, le 4 décembre 2014, dossier 1009909
- Ville de Montréal et Commission scolaire de Montréal, le 22 décembre 2014, dossier 1009295
- Revenu Québec et Commission de la santé et de la sécurité du travail, le 19 janvier 2015, dossier 1009907
- Régie de l'assurance maladie du Québec et Directeur de la protection de la jeunesse d'un Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, le 16 janvier 2015, dossier 1009857
- Financière agricole du Québec et Fédération des producteurs de pommes de terre, le 4 février 2015, dossier 1009937

- Ministre des Finances et Institut de la statistique du Québec, le 17 mars 2015, dossier 1010386
- Ministère de la Santé et des Services sociaux et Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, le 19 mars 2015, dossier 1010322
- Revenu Québec et Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le 30 mars 2015, dossier 1010373

Collectes de renseignements (IL Y EN A 2)

- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Équifax Canada Co., le 5 décembre 2014, dossier 1010116
- Revenu Québec et Société Makivik, le 13 mars 2015, dossier 1010385

Demande d'information (IL Y EN A 1)

- Revenu Québec, le 12 août 2014, dossier 1009243

P-3 Montants attribués à la location de bureaux pour les auditions tenues en dehors de ceux de la CAI pour l'année 2014-2015.

Commission des lésions professionnelles

Montréal, salles d'audiences : 8 400 \$

En région, salles d'audiences :..... 2 200 \$

Autres

En région, salles d'audiences :..... 2 240 \$

TOTAL : 12 840 \$

- P-4. Nombre d'ententes approuvées par la CAI, pour l'année 2014-2015, et conclues entre les organismes en vertu de l'article 172 en indiquant :
- a. le nom de l'organisme;
 - b. la nature ou l'objet de l'entente;
 - c. la durée de l'entente.
-

Une entente a été soumise et approuvée par la CAI en vertu de l'article 172.

- a) Entente entre le Comité d'examen (COMEX) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques (MDDELCC).
- b) L'objet de l'entente vise à confier le mandat au MDDELCC et d'assumer toutes les obligations imposées au COMEX par la Loi sur l'accès, incluant celles prévues au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels.
- c) La durée de l'entente est indéterminée.

- P-5. Copie des avis finaux, pour l'année 2014-2015, que la CAI transmet à un ministère ou à un organisme gouvernemental visé au premier alinéa de l'article 3, ainsi que des règles, rapports, prescriptions et ordonnances découlant de ses fonctions de surveillance.

La liste des avis rendus par la Commission aux organismes publics visés à l'article 3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels se retrouve à la réponse fournie à la question P-2. La compilation des ordonnances rendues en application de ses pouvoirs d'enquête est présentée à la réponse de la question P-1 f).

P-6 Nombre d'avis, pour l'année 2014-2015, sur les projets de règlement soumis en vertu de la présente loi :

- A. sur les projets d'ententes de transfert de renseignements;
- B. sur les projets de décrets autorisant l'établissement de fichiers confidentiels;

Indiquer, pour chaque avis :

- a. le nom de l'organisme ou du ministère;
- b. la nature ou l'objet du projet de règlement;
- c. la durée.

La liste des avis rendus par la Commission se retrouve à la réponse fournie à la question P-2. Le nombre d'avis rendus en 2014-2015 est de 21.

P-7. Le nombre de demandes écrites reçues et le nombre ayant été acceptées pour 2014-2015, afin qu'une personne ou un organisme puisse recevoir, pour des fins d'étude, de recherche ou de statistique, des renseignements personnels contenus dans un fichier de renseignements personnels en indiquant :

- a. le nom de l'organisme ou de la personne en demande;
- b. la nature ou l'objet de la demande;
- c. la durée de l'autorisation;
- d. l'usage projeté et les fins recherchées;
- e. les conditions fixées;
- f. la raison du refus.

La Commission a traité 139 demandes d'autorisation de recevoir à des fins d'étude, de recherche ou de statistique, communication de renseignements personnels. De ce nombre, 54 étaient des nouvelles demandes, 21 étaient des demandes de modification, 58 étaient des demandes de prolongation et 6 étaient des demandes de modification et de prolongation.

Ces demandes portaient sur des renseignements concernant les domaines suivants :

Santé et services sociaux 129
Éducation : 4
Immigration : 2
Sciences humaines : 4

P-8. Nombre de vérifications effectuées pour 2014-2015:

- A. à la suite d'une plainte;
- B. de sa propre initiative.

Indiquer, pour chaque vérification :

- a. l'objet de la vérification;
- b. le résultat de la vérification;
- c. les suites données.

La Commission a complété 7 inspections de sa propre initiative. 6 de ces inspections concernaient des agents de renseignements personnels, 1 était dans le secteur de la recherche en santé.

P-9. Nombre d'enquêtes effectuées pour 2013-2014 :

- A. à la suite d'une plainte;
- B. de sa propre initiative.

Indiquer, pour chaque enquête :

- a. l'objet de l'enquête;
 - b. le résultat de l'enquête;
 - c. les corrections apportées, le cas échéant, par la personne fautive.
-

Les données concernant le traitement des enquêtes par la Commission se retrouvent à la réponse fournie à la question P-1 f).

P-10 Indiquer le nombre de demandes de révision déposées en 2014-2015 à la CAI, en ventilant par ministère, organisme ou municipalité.

Académie Antoine-Manseau	1
Affaires municipales, Régions et Occ. du territoire	2
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	4
Ange-Gardien	5
Armagh	1
Arundel (Canton)	1
Assemblée nationale	2
ASSS de la Capitale-Nationale	2
ASSS de Lanaudière	1
ASSS de l'Estrie	1
ASSS de Montréal	3
ASSS des Laurentides	3
ASSS du Saguenay-Lac-St-Jean	1
Autorité des marchés financiers	3
Baie-D'Urfé (Ville)	15
Baie-St-Paul (Ville)	1
Barreau du Québec	3
Barreau du Québec (Bureau du syndic)	2
Beaconsfield (Ville)	2
Beaumont	1
Berry	1
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	2
Blainville (Ville)	5
Bonaventure	1
Boucherville (Ville)	2
Bromont (Ville)	3
Brossard (Ville)	2
Bureau du coroner	2
CARRA	2
CDP (Caisse de dépôt et placement du Québec)	2
CDPDJ	8
Cégep André-Laurendeau	1
Cégep de Chicoutimi	1
Cégep de Drummondville	1
Cégep de Jonquière	2
Cégep de St-Laurent	1
Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Qc	1
Centre de réadaptation en dépendance de l'Outaouais	1
Centre des services partagés du Québec	2
Centre d'hébergement Champlain-de-Gatineau	6
Centre hospitalier de St. Mary	2
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	5
Centre jeunesse de la Montérégie	6
Centre jeunesse de Laval	2
Centre jeunesse de l'Estrie	2
Centre jeunesse de Montréal Institut universitaire	2
Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire	3
Centre jeunesse du Bas-St-Laurent	1
Centre jeunesse Gaspésie, Les Îles	1

Centre jeunesse Mauricie et Centre-du-Québec	2
Centre régional de réadaptation La Ressource	1
Centre régional de SSS de la Baie-James	1
Centre universitaire de santé McGill	16
Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw	2
Chambre de la sécurité financière	1
Chambre de l'assurance de dommages	2
Chambre des notaires du Québec	2
Chapais (Ville)	1
Châteauguay (Ville)	3
CHSLD St-Jude inc.	1
CHU de Québec - Dir. éthique et aff. juridiques	2
CHU de Québec (tous les hôpitaux)	2
CHU Ste-Justine	1
CHUM	5
CHUM (Hôpital Notre-Dame)	5
Clarendon	2
CLD de la Vallée-du-Richelieu	1
CLD de Laval	1
CLD de Québec	1
Collège Dawson	1
Collège des médecins du Québec	5
Collège François-Xavier-Garneau	1
Collège St-Alexandre	1
Commissaire à la déontologie policière	5
Commission d'accès à l'information	1
Commission de la construction du Québec	9
Commission de la santé et de la sécurité du travail	14
Commission des lésions professionnelles (CLP)	1
Commission des normes du travail	4
Commission des relations du travail	1
Commission des services électriques de Montréal	1
Commission des services juridiques	1
Commission québécoise des libérations conditionnelles	1
Commission scolaire de la Baie-James	1
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	1
Commission scolaire de la Capitale	4
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	1
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	1
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	3
Commission scolaire de Laval	1
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	2
Commission scolaire de Montréal	3
Commission scolaire de Portneuf	1
Commission scolaire des Appalaches	1
Commission scolaire des Découvreurs	3
Commission scolaire des Draveurs	2
Commission scolaire des Navigateurs	1
Commission scolaire des Patriotes	2
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	2
Commission scolaire des Premières-Seigneuries	1
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	2
Commission scolaire des Sommets	3
Commission scolaire du Lac-St-Jean	1
Commission scolaire du Val-des-Cerfs	1
Commission scolaire Eastern Shores	2
Commission scolaire English-Montréal	2

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	2
Commission scolaire Marie-Victorin	2
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	3
Commission scolaire Western Québec	1
Compo-Haut-Richelieu inc.	1
Conseil exécutif	2
Cookshire - Eaton (Ville)	3
Corporation des maîtres électriciens du Québec	1
Corporation d'habitation Jeanne-Mance	2
Corporation d'urgences-santé	2
Coteau-du-Lac (Ville)	1
Cowansville (Ville)	2
CRDI de Québec	1
CRDITED de Montréal	1
CRDITED du Saguenay - Lac-St-Jean	1
CS Affluents	4
CSSS Alphonse-Desjardins	3
CSSS Cavendish	1
CSSS Champlain - Charles-Le Moyne	6
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	3
CSSS d'Arthabaska-et-de-l'Érable	3
CSSS de Bordeaux-Cartierville-St-Laurent	1
CSSS de Charlevoix	1
CSSS de Chicoutimi	1
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle	1
CSSS de Gatineau	4
CSSS de Kamouraska	1
CSSS de la Baie-des-Chaleurs	1
CSSS de la Haute-Côte-Nord - Manicouagan	1
CSSS de la Haute-Gaspésie	1
CSSS de la Haute-Yamaska	1
CSSS de la Matapédia	1
CSSS de la Montagne	1
CSSS de Lac-St-Jean-Est	1
CSSS de Laval	2
CSSS de l'Énergie	3
CSSS de l'Ouest-de-l'Île	5
CSSS de Matane	3
CSSS de Montmagny-L'Islet	1
CSSS de Papineau	1
CSSS de Rimouski-Neigette	1
CSSS de Rivière-du-Loup	7
CSSS de Rouyn-Noranda	1
CSSS de Sept-Îles	1
CSSS de St-Jérôme	3
CSSS de Trois-Rivières	4
CSSS des Sommets	1
CSSS Domaine-du-Roy	1
CSSS Drummond	4
CSSS du Coeur-de-L'Île	2
CSSS du Haut-St-Maurice	1
CSSS du Nord de Lanaudière	1
CSSS du Rocher-Percé	1
CSSS du Sud de Lanaudière	1
CSSS du Sud-Ouest-Verdun	2
CSSS du Suroît	2
CSSS du Témiscamingue	10

CSSS Haut-Richelieu - Rouville	6
CSSS Jardins-Roussillon	1
CSSS Jeanne-Mance	10
CSSS Les Eskers de l'Abitibi	1
CSSS Lucille-Teasdale	1
CSSS Pierre-Boucher	1
CSSS Pierre-De Saurel	5
CSSS Richelieu-Yamaska	1
Culture et Communications	2
Curateur public	6
CUS McGill (Institut de recherche)	1
Deux-Montagnes (Ville)	2
Directeur des poursuites criminelles et pénales	9
Directeur général des élections	1
Dollard-Des Ormeaux (Ville)	1
Drummondville (Ville)	4
École de technologie supérieure	1
École des hautes études commerciales	2
École Jésus-Marie de Beauceville	1
École nationale de police du Québec	3
Économie, Innovation et Exportations	4
Éducation, du Loisir et du Sport	5
Emploi et Solidarité sociale	4
Énergie et Ressources naturelles	4
Famille	2
Finances	2
Forêts, Faune et Parcs	1
Gaspé (Ville)	1
Gatineau (Service de police)	4
Gatineau (Ville)	12
Gestion des matières résiduelles de la Mauricie	1
Gestion des matières résiduelles de Manicouagan	2
Granby (Ville)	1
Grenville-sur-la-Rouge	1
Harrington (Canton)	2
Héma-Québec	1
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal	7
Hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis	5
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	3
Hôpital Rivière-des-Prairies	3
Hydro-Québec	25
Immigration, Diversité et Inclusion	5
Incendie de la région d'East Angus	1
Institut national de la recherche scientifique	2
Institut national de santé publique du Québec	1
Institut Philippe Pinel de Montréal	1
Institut universitaire cardiologie/pneumologie QC	1
Institut universitaire de gériatrie de Montréal	1
Institut universitaire en santé mentale de Québec	3
Institut universitaire en santé mentale Douglas	2
Investissement Québec	12
Ivry-sur-le-Lac	1
Joliette (Ville)	1
Justice	5
La Conception	2
La Financière agricole du Québec	1
La Minerve	3

Lac-Beauport	2
Lac-des-Seize-Îles	1
Lachute (Ville)	1
Lacolle	2
Lac-St-Paul	2
Landrienne (Canton)	1
L'Assomption (Ville)	7
Laval (Ville)	4
Laval (Ville) - Service de police/incendie	15
Lavaltrie (Ville)	1
Lawrenceville (Village)	1
Les Éboulements	1
Les Îles-de-la-Madeleine	2
Lévis (Ville)	7
L'Islet	1
L'Isle-Verte	2
Lochaber Partie-Ouest (Canton)	2
Longueuil (Ville)	15
Loto-Québec	6
Loto-Québec - Société des casinos du Québec inc.	1
Low (Canton)	3
Malartic (Ville)	1
Mandeville	1
Marieville (Ville)	1
Mascouche (Ville)	9
MDDEFP	5
MDDELCC	47
MDDELCC (Affaires juridiques)	2
Mercier (Ville)	2
Messines	1
Métabetchouan - Lac-à-la-Croix (Ville)	1
Mille-Isles	1
Mirabel	4
Montréal (Ahuntsic/Cartierville)	3
Montréal (Anjou)	1
Montréal (Côte-des-Neiges/N.-D.-de-Grâce)	3
Montréal (LaSalle)	1
Montréal (Mercier/Hochelaga-Maisonneuve)	1
Montréal (Montréal-Nord)	2
Montréal (Pierrefonds/Roxboro)	6
Montréal (Plateau Mont-Royal)	4
Montréal (Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles)	2
Montréal (Rosemont/La Petite-Patrie)	2
Montréal (SPVM)	69
Montréal (St-Laurent)	1
Montréal (Sud-Ouest)	3
Montréal (Verdun)	2
Montréal (Ville)	18
Montréal (Ville-Marie)	6
Montréal (Villeray/St-Michel/Parc-Extension)	1
Montréal-Est (Ville)	1
Mont-Royal (Ville)	3
Mont-St-Grégoire	1
Mont-Tremblant (Ville)	5
MRC Antoine-Labelle	1
MRC du Haut-St-Laurent	2
MRC La Jacques-Cartier	1

MRC La Vallée-de-la-Gatineau	1
MRC L'Érable	1
MRC Les Laurentides	4
MRC Memphrémagog	1
MRC Pierre-De Saurel	1
MRC Rivière-du-Loup	1
Musée national des beaux-arts du Québec	1
Napierville	3
Natashquan (Canton)	1
Normétal	1
Notre-Dame-du-Portage	2
Office québécois de la langue française	1
Offices jeunesse internationaux du Québec	1
OMH Longueuil	3
OMH Montréal	4
OMH Québec	1
OMH Saguenay	3
OMH Ste-Thérèse	1
Ordre des comptables professionnels agréés du Qué.	1
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	2
Ordre des ingénieurs du Québec	2
Ordre des psychologues du Québec	1
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec	1
Organisme d'autoréglementation du courtage	3
Otterburn Park (Ville)	1
Pointe-Claire (Ville)	1
Pointe-Fortune (Village)	2
Pointe-Lebel (Village)	1
Police Richelieu-St-Laurent	1
Police Roussillon	2
Police Thérèse-De Blainville	1
Pontiac	2
Pont-Rouge (Ville)	1
Prévost (Ville)	3
Promotion Saguenay inc.	5
Protecteur du citoyen	3
Québec (Ville)	35
Rawdon	1
Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)	8
Régie des installations olympiques	1
Régie des matières résiduelles du Lac-St-Jean	1
Régie des rentes du Québec	3
Régie du bâtiment du Québec	5
Régie du logement	4
Régie intermunicipale des Trois-Lacs	2
Relations internationales et de la Francophonie	1
Repentigny (Ville)	4
Réseau de transport de La Capitale	1
Revenu Québec	60
Rimouski (Ville)	2
Rivière-du-Loup (Ville)	1
Rivière-St-Jean	2
Rosemère (Ville)	1
SAAQ	37
Saguenay (Ville)	12
Salaberry-de-Valleyfield (Ville)	2
Santé et Services sociaux	20

Secrétariat du Conseil du trésor	3
Sécurité publique	19
Sécurité publique (Sûreté du Québec)	70
Sept-Îles (Ville)	1
Shannon	1
Shawinigan (Ville)	2
Sherbrooke (Ville)	6
Société de transport de Lévis	1
Société de transport de Montréal	7
Société de transport de Sherbrooke	1
Société de transport du Saguenay	2
Société des alcools du Québec (SAQ)	5
Société des établissements de plein air du Québec	1
Société d'habitation et de développement Montréal	1
Société québécoise d'information juridique	1
Sorel-Tracy (Ville)	1
St-Adolphe-d'Howard	2
St-Aimé-des-Lacs	1
St-Alphonse-Rodriguez	1
St-André-d'Argenteuil	1
Stanstead (Canton)	1
St-Antonin (Paroisse)	2
St-Augustin-de-Desmaures (Ville)	2
St-Bonaventure	1
St-Bruno-de-Montarville (Ville)	1
St-Calixte	1
St-Charles-Borromée	2
St-Colomban (Ville)	3
St-Constant (Ville)	1
St-Cyprien-de-Napierville	1
Ste-Adèle (Ville)	1
Ste-Agathe-des-Monts (Ville)	3
Ste-Angèle-de-Mérici	3
Ste-Brigitte-de-Laval	1
Ste-Croix	2
St-Elzéar (Nouvelle-Beauce)	1
Ste-Marthe-sur-le-Lac (Ville)	2
Ste-Martine	1
Ste-Rose-de-Watford	1
St-Eugène	1
St-Eustache (Service de Police)	1
St-Eustache (Ville)	2
St-Félix-de-Valois	1
St-François-Xavier-de-Brompton (Paroisse)	1
St-Gédéon-de-Beauce	8
St-Georges-de-Clarenceville	1
St-Gilles (Paroisse)	1
St-Hippolyte (Paroisse)	1
St-Hyacinthe (Ville)	2
St-Isidore	1
St-Jean-sur-Richelieu	3
St-Jérôme (Ville)	10
St-Joseph-de-Beauce (Ville)	1
St-Lambert (Ville)	2
St-Lazare (Ville)	2
St-Lucien	1
St-Majorique-de-Grantham (Paroisse)	2

St-Michel	3
Stoneham-et-Tewkesbury (Cantons unis)	2
St-Paul-d'Abbotsford	1
St-Philippe	1
St-Roch-de-Richelieu	1
St-Sauveur (Ville)	2
St-Simon (Paroisse)	1
Sts-Martyrs-Canadiens (Paroisse)	2
St-Victor	1
Sutton (Ville)	1
Télé-université	2
Terrebonne (Ville)	2
Terrebonne (Ville) - Direction de la police	6
Tourisme	1
Transports	20
Travail	1
Travail, Emploi et Solidarité sociale	9
Tribunal administratif du Québec	4
Trois-Rivières (Ville)	6
Université Concordia	4
Université de Montréal	1
Université du Québec à Chicoutimi	1
Université du Québec à Montréal	5
Université du Québec à Trois-Rivières	12
Université du Québec en Outaouais	3
Université Laval	5
Université Laval (Pavillon Agathe-Lacerte)	2
Université McGill	2
Val-des-Monts	1
Vaudreuil-Dorion (Ville)	1
Waterloo (Ville)	2
Westmount (Ville)	2
Wotton	1

P-11 Indiquer les sommes dépensées pour 2014-2015 par la CAI pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ)

- Masse salariale consacrée aux ressources informationnelles : ...228 800 \$
- Achat de logiciels (incluant frais de support) :29 800 \$
- Achat d'équipement :22 298 \$
- Services internes (CSPQ et CLP) :96 200 \$
- Services externes :2 158 \$
- Total :379 256 \$

P-12 Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor pour l'élément Commission d'accès à l'information du programme 6 du Conseil exécutif pour l'année financière 2014-2015; prévisions pour 2015-2016.

2014-2015 : Gel des crédits de 75 000 \$

2015-2016 : Compression récurrente de 143 500 \$